

RDC considération of the draft recommandations Day I

La RDC remercie les Co Présidents et le bureau pour ce projet de recommandation qui reflète les contenus de nos discussions tenues ici à Nairobi lors de la 1ere et la 2eme session du travail du groupe de travail spécial à composition non limitée.

Ma délégation soutient les éléments du document dans sa 1ere partie.

S'agissant de la 2^{ème} partie du document, ma délégation se réjouit de la prise en compte du PNUÉ dans son rôle de Coordination des instruments juridiques en matière de l'Environnement ainsi que de l' intégration dans le document de la question de mise en œuvre avec accès aux ressources financières, le renforcement de capacité et le transfert de technologie.

En ce qui concerne la partie III du document, ma délégation est inquiète du caractère juridique de l'instrument qui est mis en mal.

En effet si cet aspect n'est pas défini à cette session, il sera difficile d'avancer dans ce processus d'autant plus que la panoplie des instruments juridique du Droit de l'environnement connaissent des lacunes dues à leur application liée à la bonne foi des pays.

Nos efforts visent à renforcer le droit de l'environnement et Développement Durable, à codifier ces différents instruments juridique du Droit international en un seul document, sans les altérer ni les affaiblir ; et obtenir un consensus sur le caractère juridique du Pacte.

Face aux défis environnementaux de l' heure il y a besoin urgent d'agir.

Ma délégation reste active dans ce processus

Je vous remercie